



Extrait du Lycée Porte-Océane - Le Havre

<http://porte-oceane.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article513>

DEMANDES DE BOURSES AU CROUS - aides financières, logement, restauration, service social et activités culturelles

Une
bourse,
un
logement ?

Date de mise en ligne : mardi 30 mai 2017



SUIVEZ LA PROCEDURE...

Copyright © Lycée Porte-Océane - Le Havre - Tous droits réservés

PROCÉDURE A SUIVRE...

Vous devez :

- **Avoir créé votre dossier sur APB avant.**
- **Vous connecter sur le site du [CROUS](#)** (utilisez ce lien pour être directement sur la bonne page).
- Cliquer sur "Connexion" et non sur "Inscription".
- Cliquer sur "Réinitialiser votre mot de passe" (lien au milieu du cadre vert) pour créer le mot de passe de votre dossier de bourse.
- dans "Adresse courriel" vous devez saisir IMPERATIVEMENT la même adresse mail que celle utilisée dans APB puis cliquer sur "Envoyer".
- Aller dans votre messagerie, retrouver le message qui vient de vous être envoyé, créer un nouveau mot de passe puis vous reconnecter au site du [CROUS](#).
- Cliquer sur "Connexion" .
- Vous identifier avec votre adresse de messagerie (la même que sur APB et le mot de passe que vous venez de créer.

LE CROUS : PRÉSENTATION

Le CROUS est le Centre Régional des Ruvres Universitaires et Scolaires. Son but est d'améliorer le quotidien des étudiants et de favoriser l'égalité des chances de réussite dans les études supérieures.

Plus d'informations ainsi que les coordonnées du CROUS en cliquant sur l'image ci-dessous.

LES AIDES FINANCIÈRES

Le Dossier Social Étudiant :

Pour toute demande de bourse et de logement, vous devez constituer un "Dossier Social Étudiant". Cette demande doit être faite entre le 15 janvier et le 31 mai pour la rentrée universitaire suivante.

5 étapes :

- Faire une simulation de bourse

- Saisir le dossier sur internet entre le 15 janvier et le 31 mai
- Valider le dossier et envoyer les pièces réglementaires dans les 15 jours
- Le CROUS traite le dossier
- Confirmation de l'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur à la rentrée

Toutes les informations sont dans les documents ci-dessous. Cliquez sur les images pour les agrandir.



L'aide au mérite et les aides non gérées par le CROUS :

- La demande est à faire sur le site <http://www.promotiondestalents.fr>

La bourse de la fondation EURIS et les aides non gérées par le CROUS :

Pour les élèves de terminale qui visent la mention très bien au Bac

- La demande est à faire sur le site <http://fondationeuris.fr>

Toutes les informations sont dans le document ci-dessous. Cliquez sur l'image pour l'agrandir.

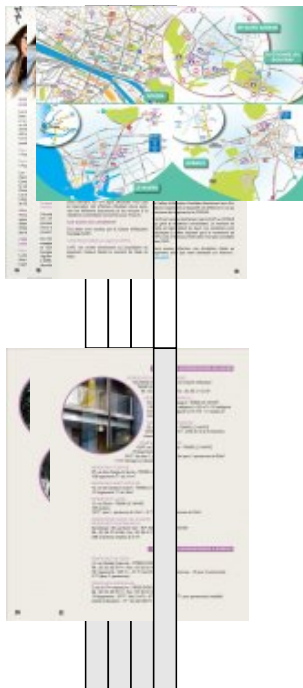
[>](sites/porte-oceane.spip.ac-rouen.fr/IMG/jpg/promotion_des_talents.jpg "JPEG - 95.3 ko")



LE LOGEMENT

Le CROUS de Haute-Normandie gère 5452 lits en résidences universitaires répartis sur les sites de Rouen, Le Havre et Évreux. Toute demande de logement est effectuée par la procédure du Dossier Social Étudiant, et ce, entre le 15 janvier et le 31 mai.

Toutes les informations sont dans les documents ci-dessous. Cliquez sur les images pour les agrandir.



LA RESTAURATION

Grâce au CROUS, les étudiants bénéficient d'une restauration de qualité à petits prix.

Toutes les informations sont dans les documents ci-dessous. Cliquez sur les images pour les agrandir.



LE SERVICE SOCIAL

Les assistantes sociales ont pour mission de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de scolarité des étudiants. Elles interviennent sur les sites de Rouen, Le Havre et Évreux.

Toutes les informations sont dans le document ci-dessous. Cliquez sur l'image pour l'agrandir.

[>](sites/porte-oceane.spip.ac-rouen.fr/IMG/jpg/28-4.jpg "JPEG - 154.8 ko")



LES ACTUALITÉS CULTURELLES

Le réseau des CROUS et du CNOUS aide à valoriser et encourager les initiatives et projets étudiants qui privilégient le partage des connaissances et la transmission des savoirs dans différents domaines.

Toutes les informations sont dans le document ci-dessous. Cliquez sur l'image pour l'agrandir.

[>](sites/porte-oceane.spip.ac-rouen.fr/IMG/jpg/30-3.jpg "JPEG - 144.2 ko")